



La Ville s'engage pour la santé

Publié le 23/09/2015 par Suzy Vierge

Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) de Martillac poursuit sa participation au dispositif Ma commune, ma santé, dont l'objectif est de faire bénéficier les personnes qui le désirent d'une mutuelle négociée à un prix très compétitif.

Pour cela, le CCAS est partenaire de l'association Actiom, qui a souscrit des contrats négociés par un groupe de courtiers en assurances. C'est une offre « clé en main », sans engagement financier de la Ville. Des permanences auront lieu en mairie les lundis 28 septembre, 12 octobre et 26 octobre (de 9 h 30 à midi). Les personnes ayant déjà une mutuelle peuvent aussi venir comparer, un entretien avec la conseillère n'engageant à rien.

Suzy Vierge